

Formulaire

Demande de prime communale

ENERGIE / RENOVATION / RENOPACK

1. Renseignements concernant le demandeur

(A compléter en lettres capitales)

NOM : PRENOM :

RUE et N° :

LOCALITE : CODE POSTAL :

N° de TELEPHONE : GSM :

ADRESSE E-MAIL :

N° de TVA (si assujetti)

N° DE COMPTE (1) :

B	E																
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(1) Le titulaire du n° de compte doit être la personne à qui la facture de l'installation a été adressée.

2. Renseignements concernant les travaux

ADRESSE DES TRAVAUX (SI DIFFERENTE DE CI-DESSUS)

Rue : N° :

Localité : Code postal :

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

.....
.....
.....

Montant de la prime accordée par le SPW€

Régime de prime appliqué par le SPW : ☐ avant le 14 février 2025 (ancien régime)

☐ Après le 14 février 2025 (régime temporaire)

Catégorie de revenus : ☐ R1 ☐ R2 ☐ R3 ☐ R4 ☐ R5

3. Déclaration du demandeur

Le soussigné sollicite une prime communale de€

pour des travaux de **ENERGIE / RENOVATION / RENOPACK (*)** et déclare avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'octroi de la prime et y souscrire sans réserve.

Fait de bonne foi à, le

Signature du demandeur :

Ces informations seront conservées pour la durée nécessaire à leur usage et au bon fonctionnement du service proposé, conformément à la Réglementation Générale relative à la Protection des Données. La finalité de cette conservation des données personnelles ici visées, est la gestion de la relation créée par la demande de primes communales, et le suivi administratif de la procédure qui en découle. Toute demande ou question en la matière peut être adressée au D.P.O. de la Commune d'Ecaussinnes (par mail : dpo@ecaussinnes.be ou par courrier : c/o RGPD, Grand Place 3 – 7190 ECAUSSINNES).

RESERVE A L'ADMINISTRATION :

Date de réception : Dossier complet : oui – non N° de dossier :

Agent traitant :

Date d'envoi au Service Finance :

Date de paiement de la prime :

Pièces à joindre impérativement à la présente demande

- Une copie du courrier vous notifiant le montant de la prime qui vous est accordée par le Service Public de Wallonie.
- Le formulaire de demande de prime communale complété, daté et signé.

Le dossier constitué des documents réclamés doit parvenir à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ECAUSSINNES
A l'attention du Cadre de Vie – Energie Durable et Climat
Grand'Place n°3
7190 ECAUSSINNES

La décision d'octroi vous sera alors communiquée par courrier.

Une décision rapide ne peut vous être assurée que si votre collaboration nous est acquise pour une constitution correcte et complète de votre dossier.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à prendre contact avec le Coordinateur du Plan d'actions énergie durable et du climat au 067/34 76 21 ou par email : energie@ecaussinnes.be